Avis d'Appel d'Offres

Cas sans pré-qualification

Conseil Sénégalais des Chargeurs

(COSEC)

AAO: N° T_DEAC 022

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal «Le soleil» du 07 janvier 2015.

Le Conseil Sénégalais des Chargeurs (COSEC) a obtenu dans le cadre de son budget de l'année 2015 des fonds, afin de financer la construction des sièges des Chambres de Commerce d'Industrie et d'Agriculture (CCIA) de Fatick et Matam. Il a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de marchés relatifs à ces travaux
.

2. Le Conseil Sénégalais des Chargeurs (COSEC) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser lesdits travaux qui sont répartis ainsi qu'il suit:

§ Lot n°1: CCIA de Fatick

§ Lot n°2: CCIA de Matam

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés public *s,* et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Directeur des Etudes et de l'Assistance aux Chargeurs au Conseil Sénégalais des Chargeurs (COSEC) 6, avenue Malick SY à Dakar, e-mail:cosec@cosec.sn et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus de 7h 30 mn à 17 heures.

5. Les exigences en matière de qualifications sont:

a. Etre qualifié et classé à la catégorie «B» ou «C» par la commission nationale de qualification et de classification des entreprises, entrepreneurs et artisans du bâtiment et des travaux publics,

b. Disposer d'un montant minimum d'une ligne ou de facilités de crédit net de tous les autres engagements contractuels d'au moins 50 millions de frs CFA,

c. Disposer du personnel technique suivantpour chaque site:

- D'un ingénieur en génie civil ou assimilé comme directeur des travaux;

- D'un Technicien supérieur en Génie Civil, ou équivalent, conducteur des travaux avec au moins cinq années d'expérience en construction (joindre CV et engagement signés);

- Du personnel d'encadrement de chantier suivant:

Ø 1 chef de chantier (ouvrier maçon de 5ème ou 6ème catégorie A);

Ø 3 ouvriers spécialisés de 4ème catégorie B.

d. Disposer, pour chaque site, du matériel de chantier suivant:

- 1 Bétonnièred'au moins 350 litres;

- 2 camions Benne de 8 ou 16 m3

- 1 camionnette;

- 1 ensemble de matériel d'échafaudage;

- 1 ensemble bois de coffrage, brouettes, pelles et pics;

- 1 dépôt de stockage de matériaux (ciment, bois, peinture…).

e. Avoir un chiffre d'affaires suivant:

La moyenne des chiffres d'affaires des trois (3) dernières années, en travaux de bâtiment, doit être au moins égale à 200 millions de francs CFA pour chaque lot.

f. Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur, ou sous-traitant, au moins un (01)

marché au cours des trois (03) dernières années d'une valeur minimum de cent cinquante millions (150000000) pour chaque lot, qui a été exécuté de manière satisfaisante et terminé, pour l'essentiel, et qui est similaire aux travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la Section IV, Etendue des Travaux.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet au Conseil Sénégalais des Chargeurs (COSEC)
,
6, avenue Malick SY/ Dakar
contre paiement de la somme non remboursable de
cinquante mille (50000)
francs CFA
.

7. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après: Conseil Sénégalais des Chargeurs (COSEC) 6, avenue Malick SY à la Salle de conférence 3ème étage/Dakar
au plus tard le 17 avril 2015 2015 à 10 heures. Les plis remis en retard ne seront pas acceptés. Les plis seront ouverts en présence des candidats qui le souhaitent à l'adresse indiquée ci-dessus à la même date à 10 heures 15 mn.

8. La durée de validité des offres sera de quatre-vingt-dix (90) jours.

9. Les offres seront accompagnées, pour chaque lot, d'une caution de soumission de deux millions (2000000) de francs CFA dont la durée de validité devra excéder de 28 jours celle de validité des offres.

Abdoulaye DIOP